

# La mer et les politiques publiques

## Regards croisés sur les politiques maritimes internationales



Étude annuelle 2026

# La mer, un enjeu de souveraineté à penser sur le temps long au service des citoyens

Le Conseil d'État a choisi de consacrer son étude annuelle pour 2026 aux enjeux de la mer et à leur traitement par les politiques publiques.

A la croisée des trois précédentes études (cf. p. 6), la mer constitue en effet un enjeu évident de souveraineté, à la fois diplomatique et économique.

La mer est d'abord un espace d'échanges : 85 % des échanges mondiaux en volume passent par elle et les câbles qui reposent sur les fonds marins assurent 99 % du trafic internet mondial. Historiquement théâtre des conflits entre les puissances, la mer est aussi devenue « objet » d'affrontements géopolitiques dans une logique de territorialisation. Les ressources qu'elle abrite, notamment minières, suscitent également toutes les convoitises. Elle représente dès lors un défi en termes de défense et de sécurité et la marine nationale joue un rôle essentiel à cet égard.

La mer est aussi un enjeu de temps long essentiel pour l'avenir de notre planète. Elle constitue un important puits de carbone, capable de capturer le CO<sub>2</sub> atmosphérique. Mais elle subit de plein fouet les effets de l'activité humaine à la fois directement, à travers la surpêche, la pollution d'origine tellurique, y compris plastique, ou encore liée à l'exploitation des ressources minières, et indirectement, en éprouvant les effets du réchauffement climatique (élévation du niveau de la mer, acidification des océans, etc.).

La mer, enfin, est un enjeu citoyen obligeant à penser non seulement le dernier kilomètre mais aussi le dernier « nautique » des politiques publiques, y compris en ce qui concerne le littoral, sa protection comme son utilisation, ainsi que les ports et leurs enjeux structurants.

La mer représente à l'évidence un atout pour la France (11 millions de km<sup>2</sup> de zones économiques exclusives, la 2<sup>e</sup> au monde, et 20 000 kilomètres de côtes), grâce notamment aux outre-mer. L'économie bleue représente 1,5 % de notre PIB et regroupe 525 000 emplois. La mer est source de devoirs pour une nation dont les eaux abritent 10 % des récifs coralliens, 20 % des atolls de la planète ainsi que 10 % de la diversité mondiale des espèces marines.

Dans ce contexte, la mer constitue pour les politiques publiques un enjeu multiforme. Y sont-elles adaptées ? quelles sont leurs forces et leurs faiblesses ? Les objectifs assignés sont-ils pertinents ? Autant de questions qui sont aussi débattues à l'occasion du cycle de conférences associé aux travaux de l'étude annuelle 2026.

## Conférence inaugurale

*Mercredi 15 octobre 2025*

## Les enjeux écologiques et économiques

*Mercredi 14 janvier 2026*

## Les enjeux de défense et sécurité

*Mercredi 18 mars 2026*

## La mer et le littoral

*Mercredi 8 avril 2026 - Marseille*

## Regards croisés

*Mercredi 6 mai 2026*

## Publication de l'étude

*Septembre 2026*

## Agenda

## Conférence n° 5 : Regards croisés sur les politiques maritimes internationales

Cette 5<sup>e</sup> et dernière conférence proposera d'explorer les politiques publiques liées à la mer à l'échelle internationale, en mettant en perspective les approches développées dans différents pays. Face aux enjeux croissants liés au changement climatique, à la préservation de la biodiversité marine, mais aussi au développement des économies maritimes et de contestation des souverainetés, les États ne réagissent pas tous de la même manière.

L'objectif est de comprendre comment se structurent ces gouvernances maritimes, s'articulent politiques environnementales, économiques, de défense, de coopération internationale ou de protection des espaces marins. Des exemples concrets permettront d'illustrer les choix politiques, les réussites, mais aussi les limites et les défis rencontrés.

En croisant les regards et les expériences, cette conférence ambitionne d'ouvrir le débat sur les différentes pratiques à l'échelle mondiale, d'identifier des leviers d'action transférables et de nourrir la réflexion sur l'évolution des politiques publiques maritimes dans un contexte globalisé.

### Programme

#### Introduction et modération

**Christine Maugué**, présidente de la section de l'administration du Conseil d'État

#### Intervenants

##### **Niki Aloupi**

Professeure de droit public à l'université Paris 2 Panthéon Assas, directrice de l'Institut des hautes études internationales (IHEI), membre de la commission juridique et technique de l'Autorité internationale des fonds marins

##### **Ramon Fernandez**

Directeur financier groupe CMA CGM

##### **Olivier Poivre d'Arvor**

Envoyé spécial du Président de la République pour la conférence Océan des Nations Unies, ambassadeur pour les pôles et les océans pour le ministère de l'Europe et des affaires étrangères

##### **Julia Tasse**

Directrice de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)

#### Conclusion

**Didier-Roland Tabuteau**, vice-président du Conseil d'État



## Présentation des intervenants

### Introduction et modération

#### Christine Maugüé

##### Présidente de la section de l'administration du Conseil d'État



Diplômée de l'École normale supérieure de Sèvres et de Sciences Po Paris, titulaire d'une maîtrise d'histoire, ancienne élève de l'ENA (promotion Michel de Montaigne), Christine Maugüé a intégré le Conseil d'État à sa sortie de l'ENA, en 1988. Après avoir été rapporteure pendant trois ans, elle a été nommée responsable du centre de documentation (1991 à 1994) puis commissaire du gouvernement près l'Assemblée du contentieux (de 1994 à 2003).

Nommée présidente de la 6<sup>e</sup> chambre de la section du contentieux en 2009, où elle a officié pendant quatre ans, elle a été présidente adjointe de la section de l'administration (2014-2015) puis est devenue en 2016 présidente de la 7<sup>e</sup> chambre de la section du contentieux du Conseil d'État, jusqu'en 2021.

Christine Maugüé a été nommée présidente adjointe de la section du contentieux en 2021, puis présidente adjointe de la section de l'intérieur en 2023. Elle a été nommée présidente de la section de l'administration le 8 octobre 2024.

Parmi ses autres expériences, elle a été directrice de cabinet de Christiane Taubira au ministère de la justice entre 2013 et 2014, membre de la Commission nationale informatique et libertés (2019-2024), membre de la Commission supérieure de codification (2008-2013 puis 2016-2024), présidente du conseil supérieur de l'Agence France Presse (2015-2023) et présidente de la Commission de contrôle de la réglementation du Centre national du cinéma et de l'image animée, depuis 2024. Elle fait de la conciliation sportive au Comité national olympique sportif français depuis 2016 et est membre du comité d'éthique et de déontologie de la Fédération française de rugby depuis sa création en 2017.

### Intervenants

#### Niki Aloupi

##### Professeure de droit public à l'université Paris 2 Panthéon Assas, directrice de l'Institut des hautes études internationales (IHEI), membre de la commission juridique et technique de l'Autorité internationale des fonds marins.



Niki Aloupi est professeure de droit international public à l'université Paris-Panthéon-Assas, au sein de laquelle elle est directrice de l'Institut des hautes études internationales (IHEI) et du master administration internationale, ainsi que codirectrice du pôle Assas études environnementales (A2E).

Elle a dispensé le cours spécial "Les personnes humaines et le droit de la mer (l'humanisation du droit de la mer)" à l'Académie de droit international de La Haye en janvier 2025 et elle enseigne régulièrement à l'Académie de la mer de Monaco. Autrice de nombreuses publications relatives au droit de la mer, au droit international public et aux rapports de systèmes, elle enseigne notamment le droit international public, le droit des espaces internationaux et le droit d'asile.

Son ouvrage « La nationalité des véhicules en droit international public » a reçu le prix Choucri Cardahi de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France en 2021. Elle est directrice de la rubrique trimestrielle « Jurisprudence internationale » de la Revue générale de droit international public (RGDIP), dont elle est également membre du comité de rédaction et codirectrice de la rubrique "Pratique française du droit international public" de l'Annuaire français des relations internationales (AFRI). Elle est trésorière adjointe et membre du conseil de la Société française pour le droit international (SFDI).

De 2011 à 2020 elle a occupé le poste de secrétaire-rédacteur de l'Institut de droit international (IDI).

Depuis janvier 2023, elle est membre de la Commission juridique et technique de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM).

## Ramon Fernandez

### Directeur financier groupe CMA CGM



Depuis avril 2023, Ramon Fernandez est directeur financier groupe chez CMA CGM et président non exécutif de RMC BFM. Il a été directeur général délégué en charge des finances et de la performance chez Orange de 2014 à 2023.

Il a exercé les fonctions de directeur général du Trésor de 2009 à 2014, période durant laquelle il a également présidé le Club de Paris et occupé les fonctions de Gouverneur à la Banque africaine de développement et de Gouverneur suppléant pour la Banque Mondiale.

Il a également été conseiller économique auprès du Président de la République (2007-2008) et directeur de cabinet au ministère du travail (2008-2009).

Ramon Fernandez est également membre des conseils d'administration d'AXA, d'Eutelsat, de la Fondation nationale des sciences politiques et de l'Institut Jean Monnet. Il est diplômé de Sciences Po et ancien élève de l'ENA (promotion Léon Gambetta).

## Olivier Poivre d'Arvor

### Envoyé spécial du Président de la République pour la conférence Océan des Nations Unies, ambassadeur pour les pôles et les océans pour le ministère de l'Europe et des affaires étrangères



Olivier Poivre d'Arvor débute sa carrière comme conseiller littéraire dans différentes maisons d'édition, ainsi que comme comédien, metteur en scène et journaliste avant de diriger le Centre culturel français d'Alexandrie (1988-1990), l'Institut français de Prague (1990-1994) et d'exercer les fonctions de conseiller culturel à l'ambassade de France à Londres (1994-1999).

De 2000 à 2010, il dirige l'Association française d'action artistique (AFAA), devenue Culturesfrance en 2006, avant de participer à la création de l'Institut français. En 2007, il rejoint le Quai d'Orsay en qualité de ministre plénipotentiaire.

Nommé directeur de France Culture à l'été 2010, il dirige la chaîne jusqu'en septembre 2015. Il est ensuite nommé ambassadeur chargé de l'attractivité culturelle de la France.

Nommé ambassadeur de France en Tunisie, il exerce ces fonctions de 2016 à 2020. Spécialiste des enjeux maritimes et environnementaux, il préside depuis 2014 le musée national de la Marine et fonde en 2018 la Saison bleue ainsi que, avec Pascal Lamy, le Forum maritime mondial de Bizerte.

En décembre 2020, il est nommé ambassadeur pour l'océan et les pôles, puis, en janvier 2022, envoyé spécial du Président de la République pour la Conférence des Nations unies sur l'océan, dont il est l'organisateur pour la France (Nice, juin 2025).

Romancier, biographe et essayiste, Olivier Poivre d'Arvor est l'auteur de nombreux ouvrages. Lauréat du prix Renaudot des lycéens pour son roman *Le Voyage du fils*, il est également l'auteur de *Le Jour où j'ai rencontré ma fille*, ainsi que d'une dizaine d'ouvrages consacrés à l'aventure maritime, réunis sous le titre *L'Odyssée des marins*.

## Julia Tasse

### Directrice de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)



Julia Tasse est directrice de recherche à l'IRIS et responsable du programme océan et fonds marins. Ses travaux de recherche, depuis son arrivée en 2019 à l'IRIS, portent sur les interactions entre sécurité et climat ainsi que sur les affaires maritimes et l'océan d'un point de vue géopolitique. Elle s'est spécialisée sur les enjeux maritimes après avoir travaillé sur ces sujets pendant plusieurs années, au service de diverses structures – parmi lesquelles le *World Ocean Council*, la *Food and Agriculture Organisation* des Nations unies (FAO) ou encore l'Agence française de développement.

Julia Tasse est membre du comité de rédaction de *La Revue internationale et stratégique*, dont elle a dirigé ou co-dirigé trois dossiers : *Géopolitique du Basculement* (2023), *L'océan transparent ? Géopolitique des données maritimes* (2025) et *Guerre des systèmes : un abécédaire de la résilience* (2026). Elle est co-auteurice de l'ouvrage *Géopolitique de la mer* (Eyrolles, 2022).

Julia Tasse est titulaire d'un master de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po) en politiques environnementales internationales, d'un master en sciences environnementales de l'université Pierre et Marie Curie et d'une licence en sciences du vivant, spécialité génétique.

## **Conclusion**

### **Didier-Roland Tabuteau**

#### **Vice-président du Conseil d'État**



Didier-Roland Tabuteau obtient son diplôme de l'École polytechnique en 1981. Ancien élève de l'ENA, il est issu de la promotion « Louise Michel » (1984) et choisit, à la sortie de l'école, d'intégrer le Conseil d'État.

Au sein de l'institution, il travaille tout d'abord à la section du contentieux (1984 – 1988) et à la section de l'intérieur (1987 – 1988). En 1988, il quitte pour la première fois l'institution afin de devenir directeur adjoint du cabinet du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, avant de revenir au Conseil d'État comme rapporteur public à la section du contentieux et membre de la section sociale (1991 – 1992).

Poursuivant une nouvelle fois sa carrière en dehors de l'institution, il devient directeur du cabinet du ministre de la santé et de l'action humanitaire en 1992 pour une durée d'un an, avant d'être nommé directeur général de l'Agence du médicament jusqu'en 1997. Il occupe par la suite et pendant trois ans le poste de directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité.

En 2000, il est conseiller de la ministre de l'emploi et de la solidarité, chargé de la préparation de la loi sur le droit des malades avant de devenir directeur du cabinet du ministre délégué à la santé (2001-2002).

En 2003, il est nommé directeur général de la fondation « Caisses d'épargne pour la solidarité ». En parallèle, il obtient, en 2007, son doctorat en droit puis une habilitation à diriger des recherches. Il enseigne alors à l'Institut d'études politiques de Paris où il est responsable de la chaire santé. Il est également co-directeur de l'institut droit et santé de l'université Paris Descartes (INSERM UMRS 114J).

Il réintègre le Conseil d'État en 2011, d'abord à la section du contentieux puis à la section sociale. En 2017, il est nommé président adjoint de la section sociale, puis président de la section sociale l'année suivante.

Il est nommé vice-président du Conseil d'État le 5 janvier 2022.

## L'étude annuelle du Conseil d'État, un outil prospectif

Conformément aux dispositions de l'article L. 112-3 du code de justice administrative, le Conseil d'État a pour mission d'appeler, y compris de sa propre initiative, l'attention des pouvoirs publics sur des réformes visant à améliorer le droit et les politiques publiques, dans l'intérêt général. Ces études sont réalisées par la section des études, de la prospective et de la coopération et soumises à l'assemblée générale plénière du Conseil d'État.

À ce titre, le Conseil d'État réalise chaque année une étude approfondie sur un thème de son choix. L'étude est remise au Président de la République et au Premier ministre mais elle a vocation à s'adresser à l'ensemble des décideurs publics ainsi qu'à tous les acteurs concernés, aux universitaires et aux citoyens intéressés. Elle formule des pistes de réformes et des évolutions juridiques ou administratives. Cette réflexion s'appuie sur l'expertise du Conseil d'État mais aussi sur les auditions de nombreuses personnalités des champs politique, juridique, administratif, économique ou universitaire et scientifique.

### Les trois dernières études annuelles du Conseil d'État

Etude annuelle [2023](#)  
L'usager du premier au dernier  
kilomètre de l'action publique :  
un enjeu d'efficacité et une  
exigence démocratique

Etude annuelle [2024](#)  
La souveraineté

Etude annuelle [2025](#)  
Inscrire l'action publique  
dans le temps long



